

→ **L'autorité parentale : ce que dit la loi...**

En droit français, l'**autorité parentale** est un ensemble de **droits** mais également de **devoirs**, que les parents ont à l'égard de leurs enfants mineurs.

En 1970, elle a remplacé la puissance paternelle qui assurait l'exclusivité de l'autorité du père sur les enfants (l'autorité absolue du mari sur la femme s'appelait "puissance maritale").

L'autorité parentale signifie l'égalité des droits et devoirs du père et de la mère dans l'éducation des enfants.

L'autorité parentale, quand elle est reconnue, ne devient jamais pour autant un droit absolu et illimité : elle s'arrête là où commencent les Droits de l'Enfant, (vie scolaire, sportive, culturelle, traitements médicaux, vacances, ...moralité).

Les parents se doivent d'assurer ensemble **la direction morale et matérielle** de l'enfant.

Cependant, même reconnue, l'autorité parentale a une fin.

- une personne peut y renoncer en abandonnant son enfant.
- à la majorité de l'enfant...
- par la déchéance de l'autorité parentale. Ce n'est que dans des cas graves, par exemple lorsqu'il y a des mauvais traitements ou si l'un des parents se désintéresse totalement de l'enfant, que le juge aux affaires familiales peut décider de déchoir un parent de son autorité .

→ **Les droits des enfants...**

La convention relative aux droits de l'enfant (Convention Internationale des Droits de l'Enfant CIDE) est un traité international rédigé sous l'égide de l'ONU en 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants:....droits d'être aimé, d'être éduqué, d'être bien nourri, accès à la scolarité, ...à la santé... à la moralité...

→ **Comment et pourquoi asseoir son autorité chez l'enfant en bas-âge ?**

- Pourquoi mettre des limites chez l'enfant ?"

→ Sans limite, l'enfant va généralement mal...
il n'est pas contenu, est dispersé, en « morceaux »...

→ Le NON

.....qui construit

- ▶ Frustration / crée du manque
- ▶ Accès au désir

→ Le NON qui contient

→ Le NON qui protège

→ Le NON qui rassure

► Le NON positif

Savoir dire NON à un enfant, c'est savoir l'aimer.
. c'est savoir vivre avec lui.

→ Le NON qui emmène, qui inscrit dans la Loi symbolique :
Loi universelle
Loi de L'Homme

ATTENTION :

→ **Quand défaillance de la Loi symbolique, recours aux lois, celles écrites et décidées par les hommes (la justice)...**

- Comment mettre des limites chez l'enfant en bas-âge?

L'enfant à sa place !

L'enfant doit avoir sa place, sa chambre, son lit, son univers à l'intérieur du domicile familial.
L'enfant doit rester à sa place d'enfant.

« La Période d'opposition : le 15 / 36 mois »

15 mois/36mois ⇒ **NON**

L'enfant s'oppose, dit Non à tout ou presque...fait des colères, se roule par terre, tape, pousse et parfois mordpour se faire entendre sans doute

Face à l'opposition de l'enfant (colères): → Mise à l'écart de l'enfant
→ Diversion

Surtout éviter le rapport de force !!!!

Exemple de mise à l'écart: « ça ne va pas, ce n'est pas comme ça qu'on fait, ce n'est pas comme ça qu'on vit, je te mets dans la pièce d'à côté et quand tu auras fini ta colère tu pourras revenir avec nous »

Exemple de diversion: « oh! Regarde le beau tracteur rouge! »

Exemple de rapport de force: l'enfant: « Non »
le parent: « Si »

Le rapport de force est à éviter; l'enfant de cet âge n'est en effet pas équipé pour négocier et/ou capituler, pour dire : « ok, j'arrête ».

Langage non verbal: morsures, gestes réactionnels, bouculades...disparaissent normalement avec l'arrivée du langage. Ces gestes sont à souligner, à être repris bien-sûr...mais aussi à être dédramatisés...Attention, l'enfant qui tape, on ne le retape pas,...qui mord, on ne le remord pas bien-sûr...ce n'est pas comme ça qu'on communique chez les humains.

L'autorité naturelle est de se faire respecter et écouter sans recours au rapport de force.

Delphine Rogé

Psychologue clinicienne